

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 29 janvier 2010



Présents : Nicole BAUMONT, Christian CARETTE, Frédéric FERE, Denis JACOTOT, Maryvonne KOJEU, Alexandre LUMINET, Patrice MANCEAU, Pascal MIELLE, Maxime ROCHETTE, Jean-Paul ROSSIGNOL, Jean-Luc ROYER,
Excusés : Isabelle GAGO, Bertrand MATHIEU, Patricia THIBAUT, Danielle VERMOT DESROCHES.
Secrétaire : Maryvonne KOJEU.

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Convention réseau d'eaux pluviales – lotissement l'Orée du Bois

Le Conseil Municipal décide de déléguer au Syndicat des Eaux la réalisation des travaux nécessaires à la création du réseau d'eaux pluviales du lotissement qui seront effectués en même temps que les autres réseaux humides. L'estimation de ces travaux est de 73 000 € TTC.

Caution logement

Suite à l'état des lieux effectué concernant le logement communal du 6 rue de l'Eglise, le Conseil Municipal autorise le Maire à rembourser sa caution au dernier locataire.

Convention département

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général afin de bénéficier de ses services techniques concernant la voirie communale (intervention en cas d'urgence, travaux d'entretien de la voirie communale, fourniture de sel de déneigement et d'enrobés, prêt de panneaux provisoires).

Travaux voirie 2010

Le Conseil Municipal décide de programmer pour 2010 la réfection d'une partie de la rue de la Forêt pour un montant estimatif des travaux de 34 472.31 € subventionnés par le Conseil Général au titre du Fonds cantonal de Développement territorial à hauteur de 20 à 50 % du montant HT.

Opération Cœur de Village

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre suite à l'étude Cœur de Village.

La séance est levée à 22 heures.

Vente de houpriers

Des houpriers sont à façonner au prix de 6 € le stère. Inscription en mairie jusqu'au 15 février 2010.

Collecte au bénéfice des Restaurants du Cœur

La commune, pour la première année a décidé de participer à l'opération « Le cœur des villages » et de collecter des produits de première nécessité au bénéfice des Restos du Cœur. Nous remercions tous les habitants qui ont participé à cette action de solidarité que nous renouvellerons en 2011.

RECENSEMENT

Si vous avez prévu de partir en vacances de février et que vous n'avez pas été encore recensé, venez le faire en mairie avant de partir.